

Liste des structures d'aide aux parcours des personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier de dispositifs d'accompagnement dans différents domaines : social, pédagogique, professionnel et administratif.

Voici une présentation des principales structures et de leurs missions.

1. Accompagnement social

► Association Valentin Haüy (AVH) : <https://www.avh.asso.fr/>

Public concerné : Personnes déficientes visuelles (aveugles ou malvoyantes).

Missions principales :

- Favoriser l'autonomie et l'inclusion sociale.
- Proposer des formations adaptées (braille, informatique adaptée).
- Faciliter l'accès à la culture (bibliothèque adaptée, livres audio).
- Accompagner vers l'insertion professionnelle.
- Sensibiliser le grand public au handicap visuel.

L'AVH agit à travers un réseau de comités locaux sur l'ensemble du territoire.

► Réseau Handi-Social : <https://www.handi-social.fr/>

Public concerné : Personnes en situation de handicap et leurs proches.

Missions principales :

- Informer sur les droits et démarches administratives.
- Orienter vers les services et structures adaptées.
- Proposer un accompagnement social individualisé.
- Favoriser l'inclusion sociale et l'accès aux dispositifs d'aide.

Le réseau agit comme intermédiaire entre la personne et les institutions.

2. Accompagnement pédagogique

► Service d'Accompagnement à la Vie Étudiante (SAVE) : <https://www.crous-lille.fr/social-et-accompagnement/soutien-et-ecoute/un-accompagnement-social-pour-soutenir-les-etudiants-en-difficulte/>

Public concerné : Étudiants en situation de handicap.

Missions principales :

- Évaluer les besoins spécifiques de l'étudiant.
- Mettre en place des aménagements pédagogiques (tiers temps, preneur de notes, supports adaptés).
- Accompagner l'intégration dans la vie universitaire.
- Assurer un suivi tout au long du parcours d'études.

Le SAVE travaille en lien avec les équipes pédagogiques et administratives.

► **Centre National d'Enseignement à Distance (CNED) :** <https://www.cned.fr/>

Public concerné : Élèves, étudiants ou adultes en formation ne pouvant suivre un cursus classique.

Missions principales :

- Proposer des formations à distance (scolaires, universitaires, professionnelles).
- Mettre en place des aménagements spécifiques liés au handicap.
- Permettre la continuité pédagogique en cas d'impossibilité de scolarisation en présentiel.
- Offrir un suivi individualisé selon les situations.

Le CNED constitue une solution alternative et flexible pour sécuriser les parcours.

3. Aides financières et insertion professionnelle

► **Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) :**
<https://www.fiphfp.fr/>

Public concerné : Agents publics et employeurs du secteur public.

Missions principales :

- Financer les aménagements de poste (matériel adapté, accessibilité).
- Soutenir le recrutement et le maintien dans l'emploi.
- Accompagner les employeurs publics dans leur politique handicap.
- Favoriser la formation et l'évolution professionnelle.

Le FIPHFP agit exclusivement dans la fonction publique.

► AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées) : <https://www.agefiph.fr/>

Public concerné : Salariés, demandeurs d'emploi et employeurs du secteur privé.

Missions principales :

- Financer des aides à l'embauche et à la formation.
- Soutenir la création ou la reprise d'entreprise.
- Aider à l'aménagement des postes de travail.
- Accompagner le maintien dans l'emploi en cas de survenue ou d'aggravation du handicap.
- Sensibiliser les entreprises à l'inclusion.

L'AGEFIPH intervient uniquement dans le secteur privé.

4. Autres ressources utiles

► HandiCapZéro : <https://www.handicapzero.org/>

Public concerné : Principalement personnes déficientes visuelles.

Missions principales :

- Rendre l'information accessible (documents en braille, audio, caractères agrandis).
- Faciliter l'accès aux services publics et aux entreprises partenaires.
- Promouvoir l'accessibilité universelle.

► Service Public – Rubrique « Handicap et Emploi » : <https://handicap.gouv.fr/handicap-et-emploi-0>

Public concerné : Toute personne en situation de handicap.

Missions principales :

- Informer sur les droits (RQTH, aides financières, allocation adulte handicapé, etc.).
- Expliquer les démarches administratives.
- Orienter vers les organismes compétents.
- Centraliser les informations officielles actualisées.